

Val-de-Marne Matin

A Ivry, l'œuvre de l'architecte Renaudie n'a pas tenu ses promesses

Le centre Jeanne-Hachette d'Ivry, créé par le célèbre architecte Renaudie, mêlant commerces, activités et logements, est abandonné par les magasins.

Barcelone a Gaudi ; Brasilia, Oscar Niemeyer ; le centre-ville d'Ivry est, lui, marqué par le sceau du célèbre architecte Jean Renaudie (1925-1981). Son œuvre, connue dans le monde entier sous le nom d'Etoiles d'Ivry, attire régulièrement de jeunes architectes en mal d'inspiration. Toutefois, parmi ces étoiles, l'une d'elles a perdu de son éclat. Le centre Jeanne-Hachette, construit en collaboration avec Renée Gaillhoustet entre 1970 et 1972, est aujourd'hui un site déserté par les commerces et le public.

■ **Un bâtiment protégé en déshérence.** Dans les allées mal éclairées où les recoins sont pris pour des urinoirs, les rideaux de fer baissés sont légion. Impatience des copropriétaires, détresse des ultimes commerçants, inquiétude de la famille Renaudie et abandon des lieux par les habitants, tous ces acteurs militent pour la relance d'une vraie réflexion quant à l'avenir du centre Jeanne-Hachette, engagée par la municipalité mais qui pâtit depuis des années.

■ **Un projet de cité administrative dans les cartons.** L'espace relie la mairie au métro. Du côté de la rue Marat, les commerces se tiennent et cette partie de la galerie ne fait pas l'objet d'une attention particulière. Du côté de la rue Raspail, en revanche... En édifiant le centre Jeanne-Hachette, l'ambition de Renaudie était d'y faire régner la mixité des fonctions — commerces, bureaux, logements, équipements publics — dans une étrange imbrication de passages et de terrasses. « Il



Ivry, hier. Les Etoiles d'Ivry, conçues par Jean Renaudie, continuent d'attirer les jeunes architectes. Si l'extérieur de cette œuvre qui abrite le centre Jeanne-Hachette est toujours une source d'inspiration, l'intérieur fait peine à voir. La galerie marchande, où nombre de commerces sont fermés, se déserte depuis la fin des années 1990. (LP/C.M.)

faut se rendre à l'évidence, dans cette partie du centre, nous n'arriverons pas à implanter des commerces, tranche la mairie. Nous avons donc l'idée d'y créer un centre administratif regroupant les services municipaux qui sont répartis dans la ville. Nous sommes propriétaires de pas mal de choses (NDLR : plus de 40 % des locaux), mais ce n'est pas suffisant pour avoir une vue d'ensemble. Nous sommes donc en pleine discussion. » D'autant que de précédents projets n'avaient pas reçu l'aval du ministère de la Culture.

■ **L'appel à une large concertation.** « Si l'activité commerciale ne repart pas, c'est uniquement lié à la politique d'acquisition par préemption de la municipalité. Ici, les commerçants ne faisaient pas faillite, on partait simplement à la retraite, s'insurge l'un d'eux, installé depuis trente ans. Du coup, nous avons autour de nous des locaux fermés depuis des années. Nous avons l'impression de travailler dans un squat. On nous asphyxie gentiment pour nous faire partir. Si on me proposait au moins la somme que j'ai payée lors de mon installation, je partirai

demain. Mais la ville m'en donne 450 € le mètre carré, c'est ridicule. »

« A l'étage, les locaux d'activité marchent bien (NDLR : cabinets médicaux, d'ingénieurs). Pourquoi ne pas réfléchir ensemble à l'avenir des lieux ? interroge Christian Merliot, de l'association les Amis de Jeanne-Hachette. Aucune concertation avec les 70 copropriétaires n'a été menée en ce sens. » « Le site n'a pas vocation à devenir exclusivement une cité administrative », s'agace Serge Renaudie, architecte et fils de, qui a proposé ses compétences sur ce dossier. En vain.

CHRISTINE MATEUS



94 EXPRESS

Davantage d'arrêts de RER C et D



Réuni hier matin, le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a décidé l'augmentation des arrêts de RER C et D dans le 94. Concrètement, il y aura un arrêt supplémentaire aux heures de pointe à Ivry et à Vitry (notre photo), c'est-à-dire que la cadence passera de 1 train par quart d'heure actuellement à 2 trains par quart d'heure. Sur le RER D, la desserte de Maisons-Alfort passera de 2 à 3 trains par quart d'heure en pointe, celle de Villeneuve-Saint-Georges de 3 à 4 trains par quart d'heure et la nouvelle gare Pompadour sera desservie par 2 trains par quart d'heure. Ces décisions seront effectives lors du changement annuel des horaires des trains en décembre.

CHIFFRE

3 nouvelles stations Vélib' seront créées dans le bois de Vincennes. Elles seront situées sur le parking de la Porte Jauré, devant l'école des sports Insep et route de la Pyramide (près de l'école d'horticulture du Breuil et de l'hippodrome). Elles doivent désormais faire l'objet d'autorisation d'urbanisme. Paris étudie également l'implantation d'une quatrième station au niveau de la ferme pédagogique située derrière l'hippodrome.

Arnaud Montebourg au forum Techinnov d'Orly

Arnaud Montebourg doit se rendre à cet après-midi à l'aéroport d'Orly. Le ministre du Redressement productif a prévu de visiter le forum Techinnov. Cette convention d'affaires, organisée par les chambres de commerce et d'industrie de l'Essonne et du Val-de-Marne, permet de mettre en relation les entreprises innovantes, les laboratoires et les grands comptes de tous les secteurs. Les rencontres nouées à cette occasion peuvent aboutir à des financements de projets, la mise en place de partenariats, à la vente de brevets, enclencher une ouverture à l'international... Au total, 1 600 participants sont attendus de 9 heures à 19 heures avec un objectif de 9 500 rendez-vous entre décideurs.

BOIS DE VINCENNES

Après le vote pour une aire d'accueil des gens du voyage

Six maires vont déposer un référendum au tribunal administratif

Le Conseil de Paris a donné son feu vert mardi à la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans le bois de Vincennes. Et ce, malgré les protestations de six élus de villes voisines de l'espace vert. Irrités, ceux-ci vont déposer un référendum au tribunal administratif de Paris.

« Voilà bien l'image de la concertation à la mode de monsieur Delanoë, peste Christian Cambon, sénateur-maire (UMP) de Saint-Maurice. Six maires lui envoient une lettre argumentée pour expliquer leur refus, et tout cela n'a aucun impact sur sa décision, sans même une réaction ou

une réponse... » Agacés par ce manque de dialogue, Christian Cambon et ses collègues de Charenton, Joinville, Maisons-Alfort, Saint-Mandé et Vincennes ont décidé de déposer un recours contre la décision d'implantation d'une aire d'accueil de 0,53 ha dans le bois de Vincennes, sur le parking parisien jouxtant l'hippodrome.

« Le Conseil a le culot de parler d'aménagement de parkings, poursuit Christian Cambon, alors qu'en vérité Paris ne veut pas d'aire à proximité de ses propres arrondissements, mais envoie les gens dans un véritable cul de basse-fosse, sans

proximité d'écoles, de centres de soins ou sociaux. Que fait Paris de ses obligations légales à ce sujet ? »

“ Cette installation aura peut-être un impact sur notre image ”

François Laurans, directeur de l'hippodrome de Vincennes

Voisin le plus proche de l'aire voulu par Paris, Olivier Dosne, maire (UMP) de Joinville, évoque lui aussi « une décision non objective » et en appelle « à la raison et au tour de table ». Du côté de l'hippodrome, qui accueille 800 000 personnes par an,

on est dans l'attente : « Nous sommes au courant mais, en tant que concessionnaire, nous n'avons pas voix au chapitre, explique François Laurans, directeur chargé de l'hippodrome de Vincennes. Malheureusement, notre capacité de places de parking en serait diminuée et cette installation aura peut-être un impact sur notre image, d'autant plus que nous mettons en place des animations pour les familles le week-end. Il faut que le maire de Paris nous intègre à la discussion, voire à l'aménagement de la zone, en tenant compte de notre spécificité. »

CORINNE NÈVES